



REGION DE BRUXELLES-CAPITALE COMMUNE DE JETTE

tél:02/422.31.48
fax:02/422.31.59
e-mail: sdullier@jette.irisnet.be
Commission de concertation
Votre correspondante: Suzanne DULLIER

ORDRE DU JOUR COMMISSION DE CONCERTATION DU 26/02/2021

Demandes soumises aux mesures particulières de publicité dans le cadre de demandes de permis d'urbanisme:

1) 09:20

Gestionnaire :
Gaëtan Desneux

J.11374 - Madame Yolande Hermans :

permis d'urbanisme : la régularisation de la construction d'une annexe avec salle de bain et d'une couverture de terrasse au rez-de-chaussée en façade arrière d'une maison unifamiliale,

Rue Antoine Baeck 133.

- zone d'habitation, en zone d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
- le bien ne se situe pas dans le périmètre d'un Plan Particulier d'Affectation du Sol (PPAS);
- **dérogation à l'art. 6 du titre I du RRU (toiture d'une construction mitoyenne);**
- **dérogation à l'art. 4 du titre I du RRU (profondeur de la construction).**

Enquête publique du 04/02/2021 au 18/02/2021.

2) 09:40

Gestionnaire :
Gaëtan Desneux

J.11375 - Madame Morgane van Hoobrouck d'Aspre :

permis d'urbanisme : la régularisation de l'extension en façade arrière au rez-de-chaussée d'un immeuble à appartements,

Avenue de Levis Mirepoix 40.

- zone mixtes du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
- zone d'espace public qui structure le quartier et de caractère résidentiel du Plan Particulier d'Affectation du Sol (P.P.A.S.) n° 8.05 du Quartier Albert approuvé par A.G. du 25/02/1999;
- **application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots);**
- **dérogation à l'art. 4 du titre I du RRU (profondeur de la construction);**
dérogation à l'art. 6 du titre I du RRU (toiture d'une construction mitoyenne).

Enquête publique du 04/02/2021 au 18/02/2021.

- 3) 10:00 **J.11384 - Monsieur et Madame François & Elise RYELANDT - SIMOENS :**
permis d'urbanisme : la régularisation de la modification des châssis en façade avant, la construction d'une véranda et l'aménagement d'une terrasse au premier étage en façade arrière d'une maison unifamiliale,
Rue Adolphe Vandenschrieck 66.
Gestionnaire : Gaëtan Desneux
– zone d'habitation du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
– **dérogation à l'art. 4 du titre I du RRU (profondeur de la construction);**
– **dérogation à l'art. 6 du titre I du RRU (toiture d'une construction mitoyenne).**
Enquête publique du 04/02/2021 au 18/02/2021.
- 4) 10:25 **J.11393 - DEXIN S.A. :**
permis d'urbanisme : la modification de l'aspect esthétique de la façade avant, le remplacement des châssis, l'agrandissement de terrasses en façade arrière et l'agrandissement de baies en façade arrière d'un immeuble à appartements,
Avenue Rommelaere 185.
Gestionnaire : Gaëtan Desneux
– zone d'habitation à prédominance résidentielle du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
– Plan Particulier d'Affectation du Sol (PPAS) n° 2.02 du « Quartier du Heymbosch » approuvé par Arrêté du Gouvernement le 13/02/1967;
– **dérogation aux prescriptions urbanistiques du PPAS en ce qui concerne l'esthétique;**
– **dérogation à l'art. 4 du titre I du RRU (profondeur de la construction);**
– **application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots).**
Enquête publique du 04/02/2021 au 18/02/2021.
- 5) 10:50 **J.11349 - Madame Sabrina Licata :**
permis d'urbanisme : la division d'une maison unifamiliale en 2 appartements 3 chambres, la modification de la façade avant et la construction d'une extension en façade arrière,
Boulevard de Smet de Naeyer 136.
Gestionnaire : Laura Bouquet
– zone mixte, le long d'un espace structurant du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
– espace public qui structure la ville et de caractère résidentiel du PPAS n° 8.05 du Quartier Albert approuvé par A.G. du 25.02.1999;
– **dérogation aux prescriptions urbanistiques du PPAS en ce qui concerne la zone de cours et jardins avec construction d'annexes limitée;**
– **application de la prescription particulière 3.5.1° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions).**
Enquête publique du 04/02/2021 au 18/02/2021.
- 6) 11:15 **J.11366 - M. et Mme Mohammad & Sarah HAMMASH - SCHREURS :**
permis d'urbanisme : la construction d'une véranda au rez-de-chaussée, la fermeture des balcons aux 1er et 2e étages, des transformations intérieures, la rénovation de la toiture, la construction d'une lucarne, la transformation de la façade arrière et la modification des châssis en façade avant,
Rue Josse De Boeck 15.
Gestionnaire : Laura Bouquet
– zone d'habitation du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
– **dérogation à l'art. 6 du titre I du RRU (toiture - hauteur);**
– **dérogation à l'art. 4 du titre I du RRU (profondeur de la construction).**
Enquête publique du 04/02/2021 au 18/02/2021.

- 7) 11:40 **J.11308 - Madame Katinka VANDEVELDE :**
permis d'urbanisme : la régularisation de la construction d'une terrasse sur pilotis en façade arrière d'un immeuble à appartements, Avenue Charles Woeste 289.
- zone d'habitation, en zone d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement, le long d'un espace structurant du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
 - **dérogation à l'art. 4 du titre I du RRU (profondeur de la construction);**
 - **dérogation à l'art. 6 du titre I du RRU (toiture - hauteur).**
- Enquête publique du 04/02/2021 au 18/02/2021.
- Gestionnaire :
Laura Bouquet
- 8) 12:00 **J.11424 - Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles :**
permis d'urbanisme : construire une nouvelle sous-station électrique qui abritera des équipements techniques pour alimenter le réseau STIB, Rue Jules Lahaye.
- zone d'habitation du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
 - le bien ne se situe pas dans le périmètre d'un Plan Particulier d'Affectation du Sol (PPAS);
 - **application de la prescription particulière 2.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions);**
 - **application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots).**
- Enquête publique du 04/02/2021 au 18/02/2021.
- Gestionnaire :
Laura Bouquet

Demande de permis d'urbanisme déjà soumise à l'avis de la Commission de concertation le 29.01.2021:

- 9) 12:40 **J.11362 - CARAT MANAGEMENT S.P.R.L. :**
permis d'urbanisme : la construction d'un immeuble de 3 logements, Avenue de Jette 109.
- zone d'habitation, en zone d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement, le long d'un espace structurant du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
 - **application de la prescription particulière 2.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions);**
 - **dérogation à l'art. 6 du titre I du RRU (toiture - hauteur);**
 - **dérogation à l'art. 4 du titre I du RRU (profondeur de la construction).**
- Demande soumise à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :**
- **application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics).**
- Enquête publique du 07/01/2021 au 21/01/2021.
- Gestionnaire :
Laura Bouquet

Demande de permis d'urbanisme déjà soumise à l'avis de la Commission de concertation le 29.01.2021:

- 10) 14:00 **J.11369 - Madame Marie Deleers :**
permis d'urbanisme : le remplacement de la porte d'entrée et de la porte de garage d'une maison unifamiliale, Rue Edouard Faes 56.
- zone mixte, en zone d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement, en liseré de noyau commercial, en point de variation de mixité, le long d'un espace structurant du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
- Gestionnaire :
Sacha
Cardamone

- zone d'espace public qui relie les quartiers et de caractère mixte du P.P.A.S. n° 8.05 du Quartier Albert approuvé par A.G. du 24/02/1999;

Demande soumise à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- **application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics).**

Demandes soumises aux mesures particulières de publicité dans le cadre de demandes de permis d'urbanisme:

11 14:20

Gestionnaire :
Sacha
Cardamone

J.11295 - Madame Mervete Zyberaj :

permis d'urbanisme : la régularisation de l'aménagement de 2 terrasses sur les toitures plates en façade arrière d'un immeuble à appartements et la modification de baies,

Rue Jean-Baptiste Serkeyn 5.

- zone d'habitation du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
- le bien ne se situe pas dans le périmètre d'un Plan Particulier d'Affectation du Sol (PPAS);
- **dérogation à l'art. 6 du titre I du RRU (toiture - hauteur;**
- **dérogation à l'art. 4 du titre I du RRU (profondeur de la construction).**

Enquête publique du 04/02/2021 au 18/02/2021.

12 14:40

Gestionnaire :
Sacha
Cardamone

J.11301 - Monsieur et Madame André et Marie-Paule HAES - NACHTEGAEL :

permis d'urbanisme : la régularisation de l'aménagement de la zone de recul, des châssis, de la pose de volet avec caisson en façade avant et le déplacement de la gaine d'extraction de la chaudière en façade arrière,

Avenue Joseph De Heyn 28.

- zone d'habitation à prédominance résidentielle, en zone d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
- P.P.A.S. n° 2 du Quartier du Heymbosch approuvé par A.R. le 24.07.1954 : terrain réservé aux H.B.M.;
- **dérogation aux prescriptions urbanistiques du PPAS en ce qui concerne la zone de recul;**
- **dérogation à l'art. 11 du titre I du RRU (aménagement de la zone de recul).**

Demande soumise à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- **application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics) .**

Enquête publique du 04/02/2021 au 18/02/2021.

13 15:00

Gestionnaire :
Sacha
Cardamone

J.11333 - Monsieur Koen DE NUL :

permis d'urbanisme : l'aménagement d'une terrasse avec garde-corps et le remplacement des châssis en façade avant et arrière d'un immeuble de rapport, Rue Adolphe Vandenschrieck 95 - 95A.

- zone d'habitation du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
- le bien ne se situe pas dans le périmètre d'un Plan Particulier d'Affectation du Sol (PPAS);
- **application de la prescription particulière 2.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions);**
- **dérogation à l'art. 6 du titre I du RRU (toiture d'une construction mitoyenne);**
- **dérogation à l'art. 4 du titre I du RRU (profondeur de la construction).**

Enquête publique du 04/02/2021 au 18/02/2021.

14 15:20

Gestionnaire :
Sacha
Cardamone

J.11359 - POWER BELGIUM S.P.R.L. :

permis d'urbanisme : le changement d'affectation d'un dépôt de véhicules d'occasion en un atelier de mécanique ainsi qu'un dépôt de véhicules et l'installation de 2 ponts élévateurs,
Chaussée de Jette 570.

- zone mixte du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
- Plan Particulier d'Affectation du Sol (PPAS) n° 8.04 du Quartier Albert approuvé par A.G. du 21.01.1999 : espace public qui relie les quartiers et de caractère mixte;
- **application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots).**

Enquête publique du 04/02/2021 au 18/02/2021.

15 15:35

Gestionnaire :
Sacha
Cardamone

J.11324 - Monsieur Bledar Vrenezi :

permis d'urbanisme : la régularisation de la transformation d'une maison unifamiliale (réalisation de nouveaux planchers, ouverture de murs porteurs, modification du cloisonnement intérieur, isolation de la façade arrière, création de deux lucarnes, modification des châssis en PVC noir en façade avant et arrière et remplacement de la couverture de toit),
Rue de l'Equité 28.

- zone d'habitation du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
- le bien ne se situe pas dans le périmètre d'un Plan Particulier d'Affectation du Sol (PPAS);
- **dérogation à l'art. 6 du titre I du RRU (toiture - lucarnes).**

Enquête publique du 04/02/2021 au 18/02/2021.

Demande de permis d'urbanisme soumise à l'avis de la Commission de concertation:

16 16:00

Gestionnaire :
Sacha
Cardamone

J.11361 - Madame Ariane Mathelin :

permis d'urbanisme : le réaménagement intérieur avec interventions structurelles, l'aménagement d'une terrasse en façade arrière, la suppression d'une dalle de béton en zone de cour et jardin, l'isolation et la modification de baies en façade arrière, le remplacement des châssis et le changement d'affectation d'un commerce au rez-de-chaussée avec logement aux étages en une maison unifamiliale,
Square Jules Lorge 14.

- zone d'habitation, zone de parc, en zone d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
- le bien ne se situe pas dans le périmètre d'un Plan Particulier d'Affectation du Sol (PPAS);

Demande soumise à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- **application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics).**

Demande de permis d'urbanisme soumise à l'avis de la Commission de concertation:

17 16:20

Gestionnaire :
Sacha
Cardamone

J.11310 - Madame Jeanine Heymans :

permis d'urbanisme : la régularisation d'une véranda, de 2 coupoles, d'un percement de dalle entre le rez-de-chaussée et le premier étage, de la modification des châssis et de la porte d'entrée et de la suppression du balcon en façade avant,
Rue de l'Eglise Saint-Pierre 36.

- zone de chemin de fer, zone mixte, en zone d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
- le bien ne se situe pas dans le périmètre d'un Plan Particulier d'Affectation du Sol (PPAS);

Demande soumise à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics).**

La Présidente,

Jennifer Gesquière

N.B. : Les heures de passage sont données à titre indicatif. Veuillez tenir compte du fait que des retards éventuels peuvent survenir.
Les avis de commission de concertation seront disponibles sur le site de la commune (www.jette.irisnet.be) dans le courant de la semaine qui suit la commission.